



## CTM budgétaire 27 septembre 2019

### En marche dans la continuité : combien de temps ont encore nos ministères avant de disparaître?

Alors que les ministres Elisabeth Borne et Jacqueline Gourault accompagnées par leurs secrétaires d'Etat essaient de masquer la réalité de la disparition du service public qu'elles sont supposées défendre, le Conseil de Défense du Ministère de l'Ecologie dévoile la réalité des suppressions :

- **1177 emplois en moins en 2020** (services et opérateurs), **3550 d'ici 2022**
- **1149 postes transférés au Ministère de l'Intérieur en 2020** (DDT dans le cadre des SG communs) SG communs placés à l'Intérieur au motif qu'il faut une « unité de l'Etat », **1000 autres menacés d'ici 2022 en DREAL et DEAL**
- **1000 postes de l'IFSTTAR transférés en 2020 vers le ministère de la Recherche** au motif que la recherche n'a plus sa place au ministère de la transition écologique



**5% d'effectifs perdus en 2020, 10% d'ici 2022, 20% depuis 2015!**

Et ce sans parler des impacts potentiels d'idées décentralisatrices ou privatisatrices!!

**Heureusement que notre ministère est une priorité gouvernementale...**

Sans l'action du Conseil de Défense du Ministère de l'Ecologie, les décisions auraient été pires. En effet, **les ministres ont été contraints d'infléchir sur :**

- **Les diminutions d'effectifs de l'office français pour la biodiversité** qui sont annulées pour 2020 et limitées à -20 en 2021
- **La fin du chantage sur la disparition des OPA**
- **Le maintien des laboratoires d'hydrobiologie** et des effectifs et des structures avec toutefois une réflexion sur le pilotage,
- **Le maintien de la dérogation au RIFSEEP pour les corps techniques pour 3 ans**



**Des engagements ont été exprimés par les ministres** mais comme tout engagement ministériel, nous serons vigilants à ce qu'ils s'y tiennent :

- Vigilance sur l'action sociale ministérielle à l'heure de l'interministérialisation
- L'évolution possible de la grille des OPA
- Les DREAL affirmées hors champs des Secrétaires généraux communs
- Le maintien du plafond d'emploi pour la DGAC et ouverture de la négociation du protocole social
- Une réflexion de la ministre Gourault sur le positionnement du DDT(M) par rapport à l'Agence nationale de la cohésion des territoires

A l'heure où nos ministères font l'objet d'une vente à la découpe, qu'une nouvelle vague de décentralisation se lance pour début 2020, que la loi transformation de la fonction publique fait perdre les droits collectifs, que ce gouvernement entend s'occuper plus de politiques publiques que de service public, que les ministres considèrent que seuls les préfets comptent, **il est nécessaire plus que jamais de se mobiliser !**

**Le Conseil de Défense du Ministère de l'Ecologie continuera à mettre en lumière l'écart abyssal existant entre les discours politiques et les actes du gouvernement.**

A chaque déplacement des ministres, **faites-vous entendre pour faire dérailler ce projet infernal de démantèlement et de destruction !**

**Parce que vous méritez mieux que ça!!**

